

ISSN 0007-9871

CAHIERS DE LEXICOLOGIE

publiés par bernard QUEMADA

64

1994-1

REVUE
INTERNATIONALE
DE
LEXICOLOGIE
ET
LEXICOGRAPHIE

DIDIER ERUDITION

LEXICOLOGY AND LEXICOGRAPHY INTERNATIONAL REVIEW

Y. GENTILHOMME :

L'Éclatement du signifié dans les discours technoscientifiques

A.-M. FRYBA-REBER, O. POT :

De l'isoloir à l'isolement. Sur une métaphore française chez Heinrich HEINE

L.-E. HAMELIN :

Lexicalisation du néologisme glacial

B. LÉPINETTE, P. CIVERA :

À propos du multilinguisme dans les dictionnaires monolingues de la Renaissance.

Analyse de la présence de l'espagnol dans le Thresor de la langue française de

J. NICOT (1606) et de celle du français dans le Tesoro de la lengua española

o castellana de S. de COVARRUBIAS (1611)

Ch. MULLER :

Comment fonctionne le "lexique" d'Orthotel

É. BOURION, D. MALRIEU :

Concepts, systèmes signifiants et organisation d'un domaine. Étude sémantique et

sémiotique d'un plan de classement de base de données

F. CHÉRIGUEN :

Typologie des usages anthroponymiques

F. RODRÍGUEZ GONZÁLEZ :

Remarques sur les glissements de sens dans l'argot de la drogue. Les anglicismes en espagnol

M. E. SURRIDGE :

Différenciation systématique des homophones nominaux non-homonymes en français

F. ANTOINE :

Un Nouveau dictionnaire bilingue anglais-français : Le Grand dictionnaire bilingue Larousse

COMPTE RENDUS

LEXICALISATION DU NÉOLOGISME *GLACIEL*

Glaciel, an adjective and noun, was created in Quebec in 1959 to render "floating ice". Once the semantic content is made clear, the article concentrates on the stem word itself and its two hundred related expressions, formed by derivation or composition. It then examines the way the word is used in both colloquial language and in language for special purposes. The lexical development can be divided into three periods, one of which is marked by an international congress held in 1974. This is a field where the French language is in the forefront. In order to illustrate the progress of the subject on various fronts, a selection of a dozen or so quotations has been made from some thousand. Glaciel can be found in specialised terminologies, in writings of prestige and in general language dictionaries, such as Larousse and Grand Robert.

IMPORTANCE HISTORIQUE DU PHÉNOMÈNE

Au Canada, la petite histoire relate de très nombreux faits naturels et humains se rapportant aux glaces flottantes. Quelques-uns d'entre eux concernent le Saint-Laurent dont le rôle linguistique ne s'est pas limité à fournir une définition à *fleuve* ("cours d'eau se jetant dans la mer", suivant l'itinéraire à rebours de Jacques CARTIER en 1534). En saison froide, les glaces fluviales ferment le pays, et les écrits de RABELAIS en portent résonance. Comme un personnage, les "glaces du fleuve" (LAHONTAN, 1684) entrent dans les mentalités. Devant Québec et Montréal, la parade des glaçons a contribué à l'histoire politique de la colonie. En 1879, se produit le curieux *Pont des chapelets*, "miraculeux" manteau de glace laurentienne, constitué à la toute fin de la saison froide et qui permet le transport des pierres de construction destinées à un sanctuaire. Depuis le XIX^e siècle, se développent moult connaissances scientifiques. Enfin, *Le Parler populaire du Québec* (1980) comprend environ 150 expressions traitant des glaces flottantes, sans avoir d'entrée spécifique au sujet. Comme la neige, les glaces saisonnières constituent un élément indiscutable de la québécoité. L'intérêt national à leur endroit va se présenter comme une circonstance favorable à l'acceptation d'un néologisme générique.

Les entités lexicales nouvelles répondent à des besoins spécifiques, et ceux-ci sont le reflet de situations scientifiques et socio-linguistiques. Les relevés du langage "glacique" comportait de nombreuses faiblesses : phénomènes connus mais parfois non désignés, inorganisation du vocabulaire, polysémie et chevauchement notionnel, séparation illogique de champs de connaissances, volet naturel sur-développé par rapport au volet humain. Il existe aussi un encombrement vocabulaire par des équivalents impropres (de trente à quarante mots français pour *slush*). Songeons enfin que les glaces flottantes ne "flottent" pas toujours et ne viennent pas exclusivement de la congélation des eaux locales.

Le Québec n'est pas le seul à s'intéresser aux glaces flottantes. En Europe, des embâcles printaniers d'une part, des oeuvres littéraires et artistiques d'autre part, rappellent l'importance du sujet. Les récits des explorateurs polaires, le désastre du *Titanic* ainsi que l'Organisation internationale de surveillance des icebergs apportent des descriptions utiles. Même la politique internationale est en cause en ce qui concerne la dérive circulaire des îles de glace dans l'Océan Arctique ; le nouveau droit international devra comporter un référent obligé, celui de *glacement*. Des chercheurs américains, russes, français, britanniques et belges ont établi des vocabulaires consacrés aux glaces de l'Antarctique.

Ainsi, dans les pays froids, le thème "glaces flottantes" a pénétré dans la culture populaire, les sciences et la terminologie. Le néologue s'appuiera sur les notions déjà identifiées ; d'ailleurs, pour créer un terme et en développer la famille, ne faut-il pas partir d'elles ?

L'ENTITÉ LEXICALE *GLACIEL*

Nous cherchions un signe non composé pour remplacer l'expression incommode et non dérivable de *glaces flottantes*. Nulle part ne se trouvait un générique simple décrivant l'ensemble du sujet. Il était souhaitable d'imaginer une entité monosémique, englobant tous les aspects du phénomène, utilisable par toutes les disciplines et ne comportant pas d'accent, ce qui favoriserait son emprunt par les langues qui n'en utilisent pas.

Le recours au latin permet de forger le support formel d'une notion connue. *Glacialis* avait donné *glacial* pour "température froide", et l'anglais *glacial* pour "glaciaire". Une autre base dérivante ferait éviter la confusion avec les glaces sur les continents. Nous considérons alors l'ascendance même de *glacialis*, soit *glacies*, *iei*. C'est ainsi qu'à la fin des années cinquante arrive *glaciel*, une adaptation bien française qui n'avait jamais été imaginée. Le linguiste Alain GUILLERMOU considère le nouvel apport "joli et expressif".

Le *glaciel* se rapporte à "l'ensemble des états, processus et effets des glaces

flottantes". Les principaux domaines touchés sont la glace, le débit des eaux portantes, les sédiments et le relief (tant côtier que profond), le transport fluvio-maritime, les genres de vie, le droit des mers froides ainsi que le vocabulaire proprement dit.

Glaciel et *glacielle* commencent leurs carrières comme adjectif et substantif ; cette dernière fonction force les habitudes du français, comme l'indique, en situation comparable, l'emploi de *nival*.

L'anglais qui utilise des expressions plutôt chargées, comme *Ice Floating on Water, Floating Ice System, River, Lake and Sea Ice*, même *Drift Ice*, ne pourrait-il pas emprunter le néologisme ? Cette langue comprend déjà une quinzaine d'entrées issues du latin *glacialis* et *glacies*.

Une histoire, même brève, du cheminement du mot et du terme rassemble trois séries d'années :

a) 1958-1966. Au cours de la première période de nature conceptuelle et innovatrice, l'enracinement du néologisme dure environ trois ans. En 1959, *glaciel* occupe une rubrique dans un petit dictionnaire des glaces flottantes, ce qui fournit aux lexicologues des "contextes de fondation"^{1.2}. Pour la première fois, *glaciel* est publié par autrui ; une documentaliste de Paris et un chercheur québécois.

b) 1967-1976. Jean-Claude DIONNE, privilégiant le secteur géomorphologique du glaciel, présente une thèse à Paris, publie des bibliographies rétrospectives de même qu'un vocabulaire éclectique. Le congrès international, proprement intitulé *Le Glaciel*, tenu à Québec en 1974, fait naître une publication majeure³.

c) Depuis 1977. L'intérêt à l'endroit du glaciel grandit à un rythme accéléré. De plus en plus de chercheurs et d'écrivains de divers pays se privent de moins en moins de la nouvelle entité.

La suggestion lexicographique de 1959 connaît une diffusion en éventail et atteint diverses branches du savoir. Le mot entre dans des ouvrages d'art⁸ et de poésie¹³, dans des documents universitaires et des manuels¹¹. On le retrouve aussi dans des programmes médiatiques et la presse⁷. Des dictionnaires, petits et grands, de langue courante ou de spécialité, du Québec et de l'Hexagone, le lexicalisent^{4.9.12}. Il exerce même la fonction de nom propre comme spécifique d'un objet personnalisé ou comme toponyme officiel¹⁰. Quelques langues étrangères l'adoptent, l'adaptent ou le traduisent^{5.6}. Il apparaît également en cartographie.

Le mot, d'abord logé dans le corps du texte, connaît une promotion d'usage au niveau des titres : paragraphe en 1961, résumé de communication cinq ans plus tard, article en 1969, thèse de doctorat l'année suivante, ouvrage de poésie en 1974. Petit à petit, *glaciel* occupe plusieurs niveaux de langage.

CONCLUSION

Glaciel se présente comme un mot et terme fort utile pour rendre des situations originales des pays froids. Il est entré dans la langue courante, les langues de spécialités, les champs culturels, de même qu'en toponymie.

Servant de tronc à un développement vocabulaire fonctionnel, il se retrouve dans deux cents expressions dont *cycle glaciel* (période annuelle s'étendant du début de l'englacement automnal jusqu'à la fin du déglacement), *fluvio-glaciel* (s'applique à l'écoulement fluvial printanier) et *glaciellisation* (GDEL, Paris, 1983). Par contre, il demeure sous-développé en hydrologie, navigation, faits culturels et langue commune.

Au cours des trente-cinq dernières années, un bon nombre de chercheurs et de locuteurs du langage courant profitent du nouvel outil lexical. Le vocabulaire du glaciel contribue à l'avancement de la langue française, commune et scientifique. Enfin, la facilitation des connaissances ainsi que l'apparition de nouveaux domaines d'expression qu'assure l'entité livreront des documents originaux à l'historiographie des pays froids.

Louis-Edmond HAMELIN
Université Laval, Sainte-Foy, Québec

NOTES

1. «Glaciel : glaces sur une nappe d'eau», L.-E. HAMELIN. *Dictionnaire français-anglais des glaces flottantes*, Québec. Institut de géographie, Travaux 9, 1959, p. 39. L'ouvrage comprend plus de 80 emplois de *glaciel*. La deuxième édition, 1960, rassemble 475 entrées avec les renvois. Bibliographie de 175 titres. Domaine : dictionnaire.
2. «Faire des ponts entre les glaces flottantes [le glaciel], la nivologie, l'hydrologie, la géomorphologie, les applications pratiques et la géographie humaine». L.-E. HAMELIN, «Classification...», *Le Naturaliste Canadien*, Québec, 87, 1960, p. 220. Le mot même de *glaciel* y apparaît une trentaine de fois. L'article comprend environ 300 entrées nominales qui fournissent autant de mots et de notions utiles aux études glacielles, générales ou locales. Le texte annonce dix champs d'études, toujours valables. Domaine d'emploi : multidisciplinaire.
3. J.-C. DIONNE (sous la direction de), «Le Glaciel. Premier Colloque international sur l'action géologique des glaces flottantes. First International Symposium on the Geological Action of Drift Ice". *Revue de Géographie de Montréal*, 30, 1976, p. 1-236. Domaine : sciences naturelles.

4. «Nous recueillerons les néologismes du langage scientifique qui sont conformes à l'esprit créateur de la langue française ; ainsi seront retenus par ex. les termes de *glaciel* et de *nordicité*». M. JUNEAU, *Problèmes de lexicologie québécoise*, Québec, PUL, 1977, p. 66. Domaine : lexicologie.
5. «Glazielle Erscheinungen». En coll. «Aspekte des Periglazials in Kanada», *Nova Acta Leopoldina*, 227, 1977, p. 25. Domaine : adaptation allemande.
6. «Most periglacial aspects of lacustrine and marine action result from the effects of drift ice. The term *glaciel* has been applied to the assemblage of phenomena, whether fluvial, lacustrine, or marine». A.L. WASHBURN, *A Survey of Periglacial Processes and Environments*, London, Arnold, 1979, chap. 10. Domaine : emprunt par l'anglais.
7. «Glaciel [glaces flottantes] et non glacial [température froide]. Une erreur de typographie s'était glissée dans notre édition d'hier». *Le Nouvelliste*, 14 février 1980, Trois-Rivières. Domaine : journalisme.
8. R. LACROIX, «Glaciel». Eau-forte, in C. LAVERDIÈRE, *Ce cri laurentique*, Montréal, Noroît, 1983, p. 83. Domaine : art.
9. «Glaciel, elle, adj». *Grand Robert*, Paris, 1985, IV, p. 425. Domaine : lexicographie.
10. *Lac Glaciel*. Commission de Toponymie, in *Toponymix*, Québec, 14, 1990, p. 4. Localisation de l'hydronyme : bassin de la rivière Pentecôte dans l'arrière Côte-Nord du Saint-Laurent. Domaine : toponymie.
11. «Les radeaux de glaces, porteurs de blocs glaciels». Jean DEMANGEOT, *Les Milieux naturels du globe*, Paris-Milan-Barcelon-Bonn, Masson, 1992, p. 58 et p. 156. Domaine : biogéographie.
P. GEORGE, *Dictionnaire de la géographie*, Paris, PUF, 1990, p. 230.
12. «Glaciel, elle, adj. et n.m. Canada. Glaces flottantes». Larousse, *Le Petit Larousse illustré*, Paris, 1992, p. 481. Domaine : lexicographie.
13. «Un Inuk de Kuujuarapik échappe à la mort en courant sur le glaciel». Jean DÉSY, *Voyage au nord du Nord*, Québec, Le Loup de Gouttière, 1993, p. 100. Domaine : littérature.